

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
26 mai 2020

Les étudiants : un problème de logement, mais pas que...

Il y a des urgences, certes, mais ne faut-il pas aussi changer de regard, réviser nos analyses et les réponses apportées aujourd'hui mais qui auront des impacts demain ? L'exemple du projet de production de logements étudiants pour les dix prochaines années dans la métropole Bordelaise, sur lequel le Conseil régional invite le CESER à donner un avis, en est une illustration.

Le CESER estime en effet que l'une des clés du problème tient à la nécessité d'un rééquilibrage dans la répartition géographique des formations et des équipements de recherche et d'enseignement supérieur en Nouvelle-Aquitaine. Compte tenu de l'implication du Conseil régional dans le co-financement de ces infrastructures, l'assemblée consultative insiste sur l'importance d'une meilleure répartition de ces activités d'enseignement supérieur à l'échelle régionale, qui suppose une politique publique coordonnée et concertée. L'existence d'antennes universitaires dans certaines villes moyennes, le mouvement d'ouverture de formations de la première année d'études de médecine à Pau ou encore le développement de dispositifs de télé-enseignement, constituent autant d'alternatives à une hyper-métropolisation de l'enseignement supérieur en région.

Conscient des difficultés particulières d'accès à un logement abordable pour les étudiants dans la métropole bordelaise, le CESER approuve bien évidemment dans ses grandes lignes le contrat d'objectifs et d'orientations proposé. Pour autant, il insiste sur l'importance et les enjeux d'une politique d'investissement à long terme en matière de logement, à l'éclairage des conséquences du choc provoqué par la crise sanitaire en cours, et comme réponse aux défis sociaux et climatiques à venir.

Il appelle également l'attention sur la précarité d'une part croissante de cette population, qui appelle des mesures adaptées. 40% des étudiants sont absolument contraints de travailler parallèlement à leurs études. Sachant qu'un quart travaillaient dans le commerce ou la restauration, l'interruption de ces activités depuis le confinement soulève des inquiétudes pour leur condition de vie et notamment les étudiants étrangers isolés. Des mesures de portée structurelle et de long terme sont indispensables pour atténuer une probable onde de choc sociale parmi cette population étudiante.

Un élargissement ultérieur de ce dispositif doit être envisagé, d'une part à d'autres villes universitaires de la Nouvelle-Aquitaine et d'autre part pour prendre plus largement en compte la situation des jeunes dont les parcours de formation sont de moins en moins linéaires (étudiants, apprentis, jeunes travailleurs, jeunes suivant un cursus de formation professionnelle...).

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr